

Sous le double patronage des
Commissions nationales de France et de Côte d'Ivoire pour
l'UNESCO



Un poème pour la paix

Présentation

L'Académie de la Poésie Française (ADLPF) organise avec ses partenaires, l'Association Montessori Internationale (AMI), l'Institut Afrique Monde (IAM), l'Organisation Mondiale pour l'Éducation Préscolaire (OMEP) et l'Union Mondiale des Enseignants Catholiques (UMEC) - ONG partenaires de l'UNESCO – et l'Association de Médiation Humaniste (AMH), un concours de poésie *Un poème pour la Paix* ouvert à tous les poètes de langue française.

Le concours *Un Poème pour la Paix* est parrainé par **Le Printemps des Poètes**.

Pratiquée depuis tout temps, dans toutes les cultures et sur tous les continents, la poésie résonne en nous comme un chant à notre humanité. Elle peut transformer le plus simple des poèmes en un message pour le dialogue et la paix, tout comme elle permet à celui qui le compose de bénéficier de la sérénité qu'engendre le processus créatif.

L'objectif de ce concours est triple

1/ La Poésie, un langage pour la Paix

Par sa sensibilité, le poète met en mots son idée de la Paix.

2/ Valoriser la langue française

S'adressant à toutes les personnes d'expression française, ce concours répond aux objectifs de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) : promouvoir la langue française et la culture de la paix.

3/ La Paix et la Poésie : des ponts entre les générations

Le concours s'adresse aussi bien aux élèves du primaire et du secondaire qu'aux étudiants et aux adultes.

Le concours est divisé en trois catégories d'âge :

6-15 ans (1) / 16-25 ans (2) / 26 ans et plus (3).



Concours de Poésie francophone



Un poème pour la Paix

Sous le double patronage des Commissions nationales de France et de Côte d'Ivoire pour
l'UNESCO

Règlement

Article 1. L'Académie de la Poésie Française (ADLPF) organise avec l'Association Montessori Internationale (AMI), l'Institut Afrique Monde (IAM), l'Organisation Mondiale pour l'Éducation Préscolaire (OMEP) et l'Union Mondiale des Enseignants Catholiques (UMEC) - ONG partenaires de l'UNESCO - et l'Association de Médiation Humaniste (AMH), un concours de poésie francophone *Un poème pour la Paix* ouvert à tous les poètes de langue française et parrainé par le Printemps des Poètes.

La date limite de réception des textes est fixée au **30 juin 2023**, le cachet de la poste ou la date du courrier électronique faisant foi.

Art 2. Le concours comprend trois formes :

- 1- La forme classique (FC)
- 2- La forme néo-classique (FNC)
- 3- Vers libres (VL)

Chaque participant devra préciser la forme du poème choisi en inscrivant l'abréviation FC ou FNC ou VL en haut de la feuille à droite ainsi que la classe d'âge (1, 2, 3) à laquelle il appartient.

Art 3. Le concours de poésie s'adresse à trois catégories de participants :

- 6-15 ans (1) / 16-25 ans (2) / 26 ans et plus (3).

Art 4. Chaque participant n'enverra qu'un seul poème. Chaque texte ne dépassant pas 40 vers. Il sera imprimé sur papier blanc standard au format A4 ou envoyé par courrier électronique au format Word.

Le poème sera anonyme, mais devra comporter impérativement la forme choisie (FC/FNC/VL), la catégorie d'âge (1/2/3) et un code composé de deux lettres et de deux chiffres (le participant décidant lui-même de son propre code). Ces informations seront inscrites lisiblement en haut à droite sur la feuille ou le document joint pour les envois par Internet.





Concours de poésie francophone *Un poème pour la Paix*

**Sous le double patronage
des Commissions nationales de France et de Côte
d'Ivoire pour l'UNESCO**



Inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Pays.....

Numéro de téléphone.....

Adresse courriel.....

Classe d'âge.....

Forme du poème.....

Pour la classe adulte, joindre un chèque de 10 euros à l'ordre de l'Académie de la Poésie Française

Comment avez-vous connu ce concours

- en surfant sur le Net
- par un proche
- par la presse
- au sein d'un établissement scolaire
- en cherchant l'information

A renvoyer accompagné du règlement du concours daté et signé

Par mail : academiepoesiefrancaise@gmail.com

**Par courrier : Académie de la Poésie Française chez Thierry Sajat,
5 rue des Fêtes, 75019 Paris**